



Règlement intérieur de la bibliothèque de Sciecq

Article 1 - S'inscrire à la bibliothèque

L'inscription est obligatoire et est faite pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

L'inscription d'enfants mineurs est possible à la condition que l'adresse mail et le numéro de téléphone soient celui d'un parent (ou d'un tuteur légal).

Cette inscription se fait à partir du site new.mabib.fr/sciecq (onglet inscription), un mail de confirmation sera envoyé suite à cette inscription avec un numéro de lecteur et un mot de passe pour se connecter au site et emprunter des livres sur place.

Tout usager de la bibliothèque s'engage à se conformer au présent règlement.

Article 2 - Emprunter un ouvrage de la bibliothèque (fonds propre ou bibliothèque départementale de prêt)

Un lecteur peut emprunter un maximum de 10 ouvrages pour une durée de 2 mois, il n'est pas possible de prolonger cette période. Le déplacement à domicile est réservé uniquement aux personnes dans l'incapacité de se déplacer (les livres sont à réserver via le mail reservation@mediatheque-sciecq.fr et seront ensuite apportés à domicile par un bénévole).

Article 3 - Livres perdus ou détériorés.

Le remplacement / remboursement des livres perdus ou détériorés sera demandé à l'emprunteur.

Article 4- Horaires

La bibliothèque est ouverte le mercredi et samedi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 17h00 à 19h00 et certains jours pendant les vacances scolaires d'été (info disponible sur le site et à la bibliothèque).

La bibliothèque n'est pas ouverte les jours fériés.

Article 5 - Comment se désinscrire

Vous pouvez vous désinscrire par mail à l'adresse suivante (après avoir restitué les ouvrages et régularisé votre compte) : bibliotheque@mediatheque-sciecq.fr

Article 6 - Contacts utiles

Adresse du site : new.mabib.fr/sciecq

Adresse de la bibliothèque : 2 rue de l'église (à côté de la pause), 79000 Sciecq

Adresse e-mail : bibliotheque@mediatheque-sciecq.fr